

European higher education area - Espace européen de l'enseignement supérieur



République française
ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale
et de la recherche

Diplôme d'ingénieur

Vu la loi du 10 juillet 1934 relative aux conditions de délivrance et à l'usage du titre d'ingénieur diplômé,
vu le décret n°90-219 du 9 mars 1990 relatif aux Instituts Nationaux des Sciences Appliquées,
vu l'arrêté du 12 juillet 1993 fixant les règles communes d'admission et de scolarité en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur dans les Instituts Nationaux des Sciences Appliquées,
vu l'arrêté des 3 novembre 1993 et 9 décembre 1999 portant habilitation de l'Institut National des Sciences appliquées de Lyon à délivrer un titre d'ingénieur diplômé,
vu le procès-verbal du jury du : **23 SEPTEMBRE 2002**

le Directeur décerne à

Monsieur BOUILLARD Pierre, Philippe

né(e) le

07 FEVRIER 1978 à VANNES (MORBIHAN)

le

Diplôme d'ingénieur
de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon

spécialité **GENIE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENT**

Fait à Lyon, le **19 NOVEMBRE 2002**

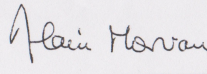
Signature de l'impétrant,

Le Directeur,


Alain STORCK



Le Ministre et par délégation le Recteur d'académie, Chancelier des Universités


Alain MORVAN



N° **69271**